

## LA TRANSCRIPTION : UNE TÂCHE PARADOXALE

Caterina Falbo  
SSLMIT Université de Trieste

### 1. Introduction

La collecte d'un corpus parallèle d'interprétation implique la transcription de textes produits par l'interprète (TI) et des textes originaux (TO) correspondants. Étape obligée et apparemment facile à surmonter, la transcription se révèle bientôt parsemée d'embûches pouvant absorber une quantité énorme de temps et d'énergie. Ces difficultés apparaissent quand on se fixe l'objectif tout à fait paradoxal de recourir à la transcription : rendre visible et lisible ce qui par définition n'est qu'audible, fixer l'évanescence de l'oral, rendre l'éphémère durable.

Dans ces pages nous présentons d'abord (2.) les méthodes de transcription adoptées par la plupart des auteurs en cinquante ans de recherche sur l'interprétation. Nous essayons ensuite (3.) de mettre en évidence les problèmes posés par la transcription tout en soulignant les liens qui existent entre méthode de transcription choisie et résultats possibles, découlant de l'analyse. Nous concluons (4.) par des exemples qui illustrent concrètement les choix que le(s) transcrip-teur(s) est (sont) constamment appelé(s) à opérer.

### 2. La transcription en littérature

Depuis les débuts de la recherche en interprétation la transcription a toujours constitué une condition nécessaire à l'analyse du TI et éventuellement à sa comparaison avec le TO correspondant.

Il est probable que les premières transcriptions ont été effectuées par les psychologues cognitivistes qui au cours des années 60-70 ont commencé à réfléchir sur l'interprétation simultanée à en étudier la qualité, certains facteurs temporels comme le décalage et le degré de simultanéité entre TO et TI, et à présenter, pour ce faire, dans leurs articles des exemples (écrits et donc transcrits) de TI (cf. Barik 1971, 1972, 1973, 1975; Gerver 1971, 1974a, 1974b, 1976; Goldman-Eisler 1967, 1972; Goldman-Eisler et Cohen 1974; Oléron et Nanpon 1964). Cependant ces chercheurs ne s'arrêtent pas, dans leurs écrits, sur le système de transcription adopté. Nous n'avons relevé qu'un seul passage dans lequel Oléron et Nanpon (1964: 75) font indirectement allusion à la transcription, lorsqu'ils affirment avoir éliminé les enregistrements d'interprétations réelles produites par des interprètes professionnels de l'UNESCO à cause de la

présence, dans les TO, “de multiples bavures (hésitations, répétitions, incorrections) qui écartent les textes de l’organisation ‘normale’ de la langue et retentissent sur l’interprétation”. Marianne Lederer (1981), quant à elle, présente un corpus formé par la transcription de 63 minutes d’interprétation accompagnée du TO correspondant, mais elle ne fournit aucun renseignement sur la méthode adoptée. Toutefois, en lisant les transcriptions annexées à *La traduction simultanée*, il est facile de remarquer que grâce à l’utilisation de la ponctuation l’oral est complètement assimilé à l’écrit<sup>1</sup>.

Le même système de transposition de l’oral à l’écrit nous le retrouvons plus ou moins chez tous les auteurs qui se sont penchés sur l’investigation du produit de l’interprétation, c’est-à-dire sur le TI.

À partir des années 90 environ, nous assistons au début du questionnement, quoiqu’encore implicite, en matière de transcription. Un bon exemple nous vient de Meyer (1998: 78) qui essaie de démontrer le pouvoir ‘herméneutique’ de la transcription: “transcribing – following the HIAT-conventions – is more than simply writing down the linguistic surface structure”. En effet le système de transcription HIAT (Heuristic Interpretative Auditory Transcription)<sup>2</sup> donne au chercheur la possibilité de représenter par écrit les aspects verbaux, paralinguistiques, non-verbaux et gestuels (actional) et de synchroniser la parole de l’interprète avec celle de l’orateur.

Il est aisé de reconnaître, dans le recours à ce système de transcription, le désir de représenter la totalité de l’interprétation en tant que forme particulière de l’oralité, avec ses aspects linguistiques et pragmatiques.

Ce que Meyer (1998) semble vouloir dénoncer, sans toutefois le dire explicitement, c’est que jusque là, la transcription, tout en voulant représenter l’interprétation effectuée (TI), n’en relevait en réalité que l’aspect linguistique, sous forme de simple chaîne de mots produits par l’interprète. La notation de la synchronisation entre le TI et le TO, par contre, affiche la segmentation – et donc le plan – opéré par le locuteur, qu’il soit l’orateur ou l’interprète. Il en va de même des hésitations, des pauses et des répétitions : les marquer revient à fixer des points de repère pour essayer de dégager le processus (mental) qui en est à l’origine. Le but poursuivi par Meyer (1998: 80) est de remonter aux processus cognitifs qui déterminent la performance de l’interprète; pour atteindre cet objectif il se sert de “authentic data represented in transcripts”. C’est justement cette transcription conçue comme représentation authentique de l’interprétation qui doit retenir toute notre attention (cf. 2.1).

Setton (1999: 111) offre des transcriptions très soignées et très détaillées. Le texte original et le texte interprété sont enregistrés sur magnétophone à deux

1 Egins et Slade (1997) adoptent le système proposé par Halliday et utilisent la ponctuation en tant que signalisation du rythme et de l’intonation de l’oral.

2 Ce système trouve son application informatique grâce au logiciel *syncWRITER*.

pistes, synchronisés<sup>3</sup> et présentés de façon interlinéaire, le texte interprété transcrit apparaît au dessous de la transcription du texte original. L'auteur explique les conventions adoptées qui comprennent la notation des syllabes accentuées, de l'intonation montante/descendante, des pauses, de la respiration audible, des allongements, etc., mais, comme la plupart des chercheurs en interprétation, il n'évoque pas la procédure suivie pour transcrire, pour affronter les doutes de perception, il ne dit rien du nombre de transcrip-teurs.

En revanche, Pöchhacker (1994: 157-158) précise le caractère subjectif des transcriptions qu'il a personnellement effectuées et dans lesquelles on pourra retrouver, inévitablement, la perception que le transcrip-teur a eue du signal acoustique. L'auteur choisit une transcription orthographique pour d'évidentes raisons de lisibilité, mais aussi à cause du caractère partiel de la transcription phonétique : celle-ci en effet n'est pas non plus en mesure de représenter le rythme d'élocution ou les traits suprasegmentaux. Et même si cela était possible, le "lecteur" serait appelé, lors de la "lecture", à reconstruire la tonalité du texte. L'argumentation de Pöchhacker ne fait que réitérer la nécessité, pour le chercheur, de conjuguer le texte transcrit avec le texte oral correspondant. Dans la présentation des conventions adoptées, l'utilisation de quelques signes de ponctuation (par exemple le point final pour signaler une intonation descendante et donc la fin de phrase) révèle, à notre avis, une contamination, voire une assimilation entre l'écrit et l'oral, confirmée par l'explication donnée par l'auteur : comme plusieurs textes de son corpus existaient sous forme de manuscrits, dont les orateurs s'étaient servis lors de leurs interventions, des signes de ponctuation ont été adoptés, afin d'en respecter le registre plus écrit qu'oral<sup>4</sup>.

La transcription retient surtout l'attention des chercheurs qui se penchent sur l'interprétation de liaison. En général ce sont les systèmes de notation développés dans le cadre de l'analyse de la conversation qui sont adoptés. Le système mis au point par Gail Jefferson (Atkinson et Heritage 1999), ainsi que celui proposé par Traverso (1999) répondent aux exigences liées à la représentation de la conversation, c'est-à-dire à un TI produit par plusieurs locuteurs dont les énoncés se suivent les uns après les autres ou se chevauchent. Les temps des tours de parole et les pauses entre deux tours, la superposition des locuteurs ainsi que les interruptions demandent une notation rigoureuse capable de révéler les dynamiques conversationnelles en cours. A cet effet, la notation de la gestuelle ou de la direction du regard pourrait être essentielle pour le questionnement auquel on va soumettre le corpus collecté et transcrit. En outre,

---

3 L'auteur s'étend sur les difficultés de synchronisation.

4 "Da vielen Reden ein schriftliches Manuskript zugrundelag bzw. die Redner sich eher eines schriftsprachlichen Registers bedienten, wurde so weit wie möglich eine schriftnahe Gliederung (Interpuktion) verwendet" (Pöchhacker 1994: 158).

il est essentiel, comme d'ailleurs pour toute recherche sur corpus, d'utiliser des symboles présents parmi les caractères 'connus' par l'ordinateur, afin de faciliter le traitement informatique des données et éventuellement l'échange de corpus.

Nous concluons cet aperçu rapide par les mots de Cecot (2001: 73) : "The transcription of texts caused difficulties because of the absence of codified and established transcription norms". Face à cette résignation, nous répondons par un doute : peut-être existe-t-il des difficultés intrinsèques à la transcription dont le manque de conventions codifiées et univoques n'est qu'une conséquence naturelle.

### 3. Le paradoxe de la transcription

Dans notre culture imprégnée d'écriture, ce paradoxe apparaît de prime abord sans raison d'être, car tout ce qui est dit nous le retrouvons très souvent et facilement écrit noir sur blanc. Nous assistons quotidiennement à ce passage du dit à l'écrit sans nous rendre compte des changements qui se glissent dans la nature même des choses "racontées". Ce que l'on oublie très souvent c'est que seuls les mots, entités physiques identifiables et identifiés, entre autres, grâce à l'écriture – puisqu'à l'oral il n'existe qu'une chaîne parlée – peuvent être fixés définitivement sur le papier ou sur un support électronique. Or, l'oralité, le parlé se compose de plusieurs éléments, dont les mots n'en représentent qu'un. Comment rendre compte, comment représenter par écrit l'intonation, le volume, l'emphase ou les allongements qui rendent les mêmes paroles si différentes les unes des autres, si elles sont prononcées plusieurs fois de suite et/ou par plusieurs locuteurs?

C'est face à ces questions que le projet de rendre le parlé, écrit, de capter et garder l'oral sous forme écrite, apparaît dans toute sa complexité.

#### 3.1. Les pièges de la transcription<sup>5</sup>

La transcription en interprétation a toujours servi les exigences des chercheurs dans la mesure où elle fournissait un texte 'sur papier' prêt à être analysé. Cette phase préalable à toute étude sur le TI cache néanmoins des difficultés, voire de véritables pièges au niveau de l'écoute ainsi qu'au niveau du traitement du texte transcrit.

La première difficulté est représentée par l'enregistrement lui-même qui, comme le disent Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987: 93 et suiv.) poursuit

---

5 Ce paragraphe se fonde essentiellement sur les ouvrages de Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987) et Blanche-Benveniste (1997).

exactement le même but que la transcription : arrêter l'évanescence de l'oral. Si aujourd'hui nous ne sommes plus confrontés à toute une série de problèmes techniques qui influent sur la qualité de l'enregistrement (bruits excessifs, mono vs. stéréo, etc.), il n'empêche que l'enregistrement reste une source indirecte, la directe étant l'interaction verbale réelle. Il existe toujours un décalage entre le *hic et nunc* d'un échange verbal et son enregistrement, ne serait-ce que la clarté et la qualité du son. Contrairement à ce qui se produit au cours des conversations spontanées quotidiennes, caractérisées en général par un degré d'articulation relativement bas, on a tendance à croire que les TI produits par des professionnels de l'interprétation sont caractérisés par une élocution très articulée et donc claire, pourvu que les conditions dans lesquelles l'interprète travaille le permettent (possibilité de bien entendre l'orateur, rythme d'élocution acceptable – 100-120 mots/minute –, etc.). Les exceptions toutefois ne font pas défaut. Le trac, l'émotivité qui peut entraîner le manque de contrôle de la voix et/ou un manque de concentration, rendent le TI parfois difficile à écouter, voire inaudible. Dans ces cas, la transcription devient particulièrement laborieuse parce que l'écoute est ardue et confrontée à des sons (mots) mal prononcés voire prononcés à demi<sup>6</sup>.

Au-delà des problèmes techniques d'écoute illustrés plus haut, l'oreille peut être considérée comme le deuxième facteur de difficulté. Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987: 102) n'ont aucune hésitation à affirmer que "l'oreille est un traître; on écoute ce qu'on s'attend à écouter". Bilger *et al.* (1997: 58) confirment cette célèbre affirmation tout en précisant que "l'oreille n'est pas un traître, elle est surtout asservie à la recherche de signification". Les connaissances préalables du transcripateur sur le sujet traité dans l'échange verbal enregistré ainsi que ses attentes sur ce qui va être dit<sup>7</sup>, vont sans aucun doute aider le transcripateur dans son travail d'écoute-reconnaissance, la perception étant "un processus actif qui s'appuie sur la compréhension des

---

6 Bien qu'intelligible, l'interprétation simultanée du discours tenu par le frère de la Princesse Diana lors des funérailles de cette dernière, était inacceptable du point de vue des caractéristiques prosodiques de l'interprète: voix tremblante, soupirs, ton agité qui révèle un degré excessif de nervosité (Stimoli 2001). Un exemple de difficulté de décodification du dit est représenté par l'interprétation qu'a fournie une professionnelle de langue maternelle française assurant l'interprétation en italien du modérateur, lors du débat présidentiel entre Jacques Chirac et François Mitterrand, passé sur Rai 3 le 28 avril 1988.

7 Il faut remarquer que le transcripateur, qui a pourtant la possibilité de revenir plusieurs fois sur le même bout d'enregistrement, procède néanmoins à la première écoute de façon linéaire, exactement comme n'importe quel écouteur. Par conséquent, ce qui n'a pas encore été entendu est assujéti aux attentes du transcripateur.

énoncés” (Blanche-Benveniste et Jeanjean 1987: 103). Il sera plus facile, par exemple, pour un transcripateur qui connaît de façon approfondie ce qui se passe sur la scène socio-politique aux Etats-Unis d’entendre, et donc de reconnaître, les noms des personnes à la une du moment<sup>8</sup>. Cet avantage toutefois, peut se transformer en un véritable piège pour le transcripateur en général, et pour le transcripateur-interprète en particulier. Le danger est de transcrire ce que l’on veut entendre et non pas ce que l’on écoute vraiment. On peut remédier à cet effet pervers en multipliant le nombre de transcripateurs : Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987: 101, *multiécoute*) en recommandent au moins quatre. Chez le transcripateur-interprète qui a préparé une expérience en laboratoire pour la collecte de TI et sélectionné les TO à soumettre à interprétation, ou qui tout simplement connaît les TO, le risque d’écouter et d’entendre ce qu’il sait déjà est accru. Dans ce cas les connaissances préalables n’accélèrent pas le processus de reconnaissance du dit, mais se superposent au TI écouté et en influencent la compréhension.

Un autre piège de la transcription est représenté par la tentation du transcripateur de corriger ce qu’il entend suivant la norme de l’écrit. Très souvent, les lapsus linguae ainsi que les fautes de cohésion<sup>9</sup> présents à l’oral, font l’objet de corrections de la part du transcripateur. Il est aisé d’expliquer cette procédure presque automatique par les habitudes que, chez tout être humain, des siècles de formation linguistique ont façonnées vis-vis de l’écrit (Ong 1986). De même pourrait-on être tenté d’éliminer, et donc de “nettoyer” le TI de toutes les répétitions ou tentatives d’élocution (*stalling*) d’un mot. Il est entre autres très difficile, au rythme spontané d’élocution, de rendre compte de toutes les répétitions ou tentatives d’élocution. L’oreille est attirée par la version définitive du mot, du syntagme, et incapable de dénombrer les différentes tentatives qui se succèdent, en général, très rapidement.

À la lumière de tous les obstacles évoqués jusqu’ici et des remèdes visant à les surmonter – multi-écoute en tête – nous pensons avoir le droit et le devoir de

---

8 Un exemple est donné par les difficultés rencontrées par des étudiants-transcripateurs aux prises avec les TI correspondant au débat passé à la télé entre les candidats aux élections présidentielles de 1984 (Reagan-Mondale) et de 1992 (Bush-Clinton-Perot). Lorsque les candidats faisaient allusion à des faits divers ou à des personnages peu connus du grand public étranger, le transcripateur était incapable de détecter les sons qui composaient les noms propres en questions. Seule une recherche successive à permis de retrouver les noms mentionnés et seulement à ce moment-là ils sont devenus intelligibles au(x) transcripateur(s).

9 Par fautes de cohésion nous entendons l’absence d’accord grammatical (genre et nombre) entre sujet et verbe, nom et adjectif, conjonction et verbe, etc. Aucune allusion n’est faite à l’organisation syntaxique de la langue orale par rapport à l’écrit (cf. Blanche-Benveniste 1997).

poser une question fondamentale. Cet interrogatif concerne l'authenticité du texte transcrit, sa correspondance avec le texte oral dont il se veut être l'image, à l'écrit. Notre réponse est qu'il serait faux de croire que la transcription puisse permettre d'aboutir à une copie authentique, absolument fidèle au texte oral. Il serait faux de croire pouvoir avoir entre les mains, écrit noir sur blanc, le texte oral lui-même. La transcription est en effet un problème de choix, de décisions à prendre au fur et à mesure que l'on écoute et que l'on transcrit. Elle est par conséquent assujettie à la subjectivité du sujet transcripateur. Avant tout, le transcripateur est appelé à choisir entre une transcription phonétique et une transcription orthographique. Il semble naturel de penser qu'une transcription phonétique puisse mieux représenter le texte oral et par conséquent lui être plus fidèle qu'une transcription orthographique. Or, il n'en est rien. S'il est vrai que la transcription phonétique fournit une représentation plus proche de la réalité 'sonore' qu'une transcription orthographique, il est tout aussi vrai que la phonétique ne peut rendre compte de "l'ensemble sémiologique d'un acte de communication" (François cité par Blanche-Benveniste et Jeanjean 1987: 120). De plus, il est illusoire de croire pouvoir avoir entre les mains le texte oral que l'on vient de transcrire. Tout interprète – au sens d'écouteur, de lecteur, voire de transcripateur – "déforme" le texte par le simple fait de l'écouter et/ou de le lire. Tout acte de réception d'un texte advient à partir de la subjectivité et de l'univers personnel du sujet. Tout cela est confirmé également par Ochs (1999: 167) qui souligne la prise de décision à laquelle, tôt ou tard, tout transcripateur est confronté:

[...] the problems of selective observation are not eliminated with the use of recording equipment. They are simply *delayed* until the moment at which the researcher sits down to transcribe the material from the audio- or video-tape. At this point, many of the classic problems just emerge.

Ce souci de fidélité authentique au texte "réel" doit forcément se conjuguer avec l'exigence de lisibilité propre à tout objet d'analyse. Et c'est là qu'encore une fois le paradoxe de la transcription ressort dans toute son ampleur:

Transcrire de la langue parlée tient un peu du paradoxe : garder dans une représentation écrite certaines caractéristiques de l' "oralité" ; faire le "rendu" de la chose orale tout en restant dans des habitudes de lecture établies depuis longtemps pour la chose écrite ... On va se trouver tiraillé entre deux exigences : la fidélité à la chose parlée et la lisibilité de son rendu par écrit. (Blanche-Benveniste et Jeanjean 1987: 115)

C'est l'exigence de faire une transcription "utilisable", lisible, qui fait privilégier la transcription orthographique, au moins dans le cadre de la recherche en interprétation<sup>10</sup>.

Tout choix opéré par le transcripteur – ne serait-ce que la volonté de tout noter (sons, gestes, regards, intonation, etc.) – comporte un appauvrissement de la réalité communicationnelle.

Il est clair à ce point que la transcription n'est que la trace du résultat d'une élocution; une trace concrète, tangible, dans laquelle observer des phénomènes, réfléchir, étudier l'oral.

Ce n'est qu'à partir des années 50 que la linguistique a commencé à s'intéresser à la langue parlée. Très souvent l'oral a été étudié de façon plus ou moins avouée par rapport à l'écrit, ce dernier étant considéré comme le point de repère, l'étalon à partir duquel dégager les analogies et les différences. C'est à cause de cette méthode comparative, où l'un des termes constituait par définition la norme, que la langue parlée a eu droit à toute une série d'étiquettes peu attractives : imparfaite, fautive, mauvaise (cf. Blanche-Benveniste et Jeanjean 1987 : 20-28; Blanche-Benveniste 1997).

Après plusieurs décennies d'études et de réflexions orientées, entre autres, à réhabiliter la langue parlée/l'oralité en tant qu'état particulier sur le continuum écrit-écrit vs. parlé-parlé, le danger demeure de traiter la transcription comme un texte écrit. Il suffit par exemple de se pencher rapidement sur les différentes grilles proposées en littérature pour l'analyse des erreurs en interprétation (Barik 1971; Altman 1994). Ce risque ressort aussi clairement du fait que l'on oublie assez fréquemment la dimension prosodique qui caractérise les études sur les textes interprétés (Falbo 1999), ou tout simplement, du fait que les analyses sont menées exclusivement sur les aspects purement "linguistiques" (lexique, formulation syntaxique) du discours-interprète et fondées sur une comparaison avec la langue de départ. Ce danger est depuis toujours bien évident aux yeux des professionnels de l'interprétation qui refusent de consentir à l'enregistrement, à la transcription et à la publication de leurs interprétations.

Il va de soi que la transcription ne peut pas être considérée comme la forme écrite d'un texte oral. Elle n'est qu'un support matériel rappelant l'oral évanescent. Et dans une telle optique, il est alors naturel de transcrire l'intégralité du dit avec toutes les "bavures" qui le caractérisent : la nécessité d'accompagner le texte transcrit de sa dimension orale est ressentie par le chercheur comme une *conditio sine qua non* à toute analyse.

---

10 Il va de soi que les spécialistes de phonétique/phonologie ont des exigences bien différentes de représentation.

#### 4. La transcription d'un grand corpus

C'est à la lumière de cette problématique que nous nous sommes attachée à la transcription d'un grand corpus d'interprétation recueilli par Francesco Straniero Sergio (1999; 2003; Straniero Sergio et Katan 2001) à partir de 1998 et qui comprend presque toutes les interprétations (1200 environ) passées à la télévision italienne (RAI, Télé satellitaires, chaînes privées) des années 50 à nos jours. Il s'agit d'un corpus ouvert (puisqu'on ajoute au corpus toute nouvelle apparition d'interprètes à la télé), multilingue (les textes interprétés sont en langue italienne; les correspondants originaux en différentes langues étrangères), à l'intérieur duquel on peut distinguer plusieurs sous-corpus, à partir de la typologie de l'événement-objet d'interprétation : du premier pas de l'homme sur la lune, en passant par les funérailles de la Princesse Diana et de Mère Térésa, jusqu'à la guerre en Irak.

##### 4.1. Les instruments pour la transcription

Il y a encore peu de temps le seul moyen de conserver l'oral à côté de sa transcription, c'était de recourir à l'enregistrement. Depuis quelques années, le développement de logiciels spécifiques (Praat, Transcriber, WinPitch) permet d'informatiser le son par la création de fichiers son et de procéder à la transcription en se servant d'un seul outil : l'ordinateur. Le texte transcrit est ainsi accompagné du texte oral. Le logiciel dont nous nous servons et qui a été modifié et adapté pour répondre aux exigences propres à l'interprétation (textes assez longs, synchronisation entre texte original et texte interprété, gestion des chevauchements dans l'interprétation de liaison, par exemple) est WinPitch, mis au point par Philippe Martin, Professeur à l'Université de Paris VII. Ce logiciel offre au transcripateur la possibilité de ralentir le débit du texte sans que la voix soit déformée, de façon à mieux comprendre et mieux coordonner écoute et écriture<sup>11</sup>. Au fur et à mesure que l'on transcrit, le texte écrit, ainsi produit, est automatiquement aligné, c'est-à-dire 'lié', 'mis en relation permanente', avec le segment audio correspondant. Une fois l'alignement terminé, la possibilité existe de se déplacer dans le texte transcrit/oral et d'écouter en voyant ou de voir en écoutant le résultat du travail effectué. En effet, pendant l'écoute, il est possible de voir à l'écran, le texte transcrit correspondant, ainsi que l'image de la courbe mélodique ( $F_0$ ). Le caractère performant de WinPitch consiste, entre autres, à gérer et à aligner des transcriptions toutes faites. Les textes en Rich Text Format peuvent être utilisés pour l'alignement avec le texte oral

---

11 Nous ne signalons ici que les aspects les plus innovants et les plus utiles au transcripateur, renvoyant à Martin (2001) pour une présentation exhaustive.

correspondant, sans devoir passer par une deuxième transcription. Évidemment toute transcription peut être corrigée, si besoin en est. En outre, il est possible de transformer un texte transcrit aligné en une ‘transcription traditionnelle’ répondant aux exigences de publication. Il est clair que WinPitch représente un instrument très utile qui facilite énormément la tâche onéreuse du transcripteur.

L’utilité du logiciel est apparue dans toute son évidence lors de la correction des transcriptions effectuées par un groupe d’étudiantes qui préparaient leurs mémoires de thèse. Les problèmes que nous avons eu l’occasion de relever sont de deux ordres: difficultés liées à la perception et doutes concernant la notation de certains phonèmes.

#### 4.2. Problèmes de perception

Dans les transcriptions effectuées par des étudiantes au moyen d’un simple magnétophone, nous avons pu constater, au moment de la correction sur WinPitch, qu’il manquait des portions de texte. Ces blancs pourraient s’expliquer par l’approche plus ou moins rigoureuse et soignée que les différentes étudiantes auraient adoptée, mais la présence du même phénomène chez toutes les étudiantes-transcripteurs semble montrer que le problème est, dans une certaine mesure, indépendant du transcripteur et inhérent au processus d’écoute/perception. Grâce à l’utilisation du ralentisseur, nous avons pu nous rendre compte de ce que les étudiantes avaient très probablement entendu, mais qu’elles avaient ‘oublié’ de transcrire<sup>12</sup>.

Ainsi, avons-nous été à même de rétablir les parties qui n’avaient pas été transcrites et dont nous présentons ci-dessous quelques exemples<sup>13</sup> :

- des tours de parole: “grazie una domanda”, “sono d’accordo”;
- des segments plus ou moins longs : “ecco ne abbiamo uno qui”; “no no non c’è bisogno di fare polemiche”
- des tâtonnements de l’interprète (les parties qui n’apparaissent pas sont en majuscule) : “un UN indebitamento”; “ogni A- OGNI giorno”; “colpevole

12 Nous avons remarqué que très souvent, même lorsqu’on utilise le dictaphone avec la possibilité de réécouter facilement le même bout de texte plusieurs fois, le transcripteur est obligé de garder en mémoire plusieurs mots à la fois. L’effort de mémoire est renforcé mais aussi surchargé par l’opération de réécoute qui doit se conjuguer en même temps avec la tâche d’écriture. Cela parfois amène le transcripteur à confondre ce qu’il écoute et ce qu’il écrit. Évidemment il est possible de revenir sur la transcription et de la corriger, mais très souvent la fatigue et la patience dont doit faire preuve le transcripteur(-étudiant) découragent toute hypothèse de correction de la part de l’étudiant lui-même.

13 Les exemples sont tirés de la transcription du débat présidentiel entre Bush, Clinton et Perot de 1992.

CHI chi è stato”; “a ventidue ANNI ventiquattro anni”; “eh eh EH L- cosa accade”; “il DAL- il dollaro”; “e quindi non è COLPA ancora una volta il colpevole”; “questa sera con UN CON degli aspetti”.

Nous avons pu également repérer des parties qui avaient été notées comme incompréhensibles :

- “in piccionaiia”; “New Hampshire”.

#### 4.3. Problèmes de notation

Les problèmes de notation dont nous nous occupons ici, cachent en réalité de véritables problèmes d’interprétation (cf. Bilger *et al.* 1997). Parfois il est facile de reconnaître un phonème ou une séquence de phonèmes, mais leur notation n’est pas aisée, à cause de l’homophonie qui existe à l’intérieur de la langue et qui concerne les différentes parties grammaticales. Lorsque nous entendons [la], nous reconnaissons l’article (italien) défini féminin singulier<sup>14</sup>. Notre certitude disparaît lorsque nous prenons en considération le segment textuel : “per [la] l’arresto”. Il est évident que les interprétations à donner à [la] peuvent être au moins deux : “per la l’arresto” ou bien “per l’a- l’arresto”. Dans la première hypothèse, l’interprète “prévoyait” un substantif féminin; il renonce (autocorrection) et replanifie son énoncé; dans la deuxième hypothèse il tâtonne, il essaie de prononcer la séquence “l’arresto”, mais il réussit seulement à la deuxième tentative. Cela pourrait apparaître aux yeux de ceux qui ne se sont jamais occupés de transcription comme une sorte d’élucubration sur le sexe des anges. Mais que dire devant une étude portant sur les hésitations de l’interprète? Il est évident que toute décision prise par le(s) transcrip-teur(s) va avoir des retombées sur les résultats de l’analyse. Dans le cas présenté ici, une écoute ralentie a révélé la présence d’une répétition de [la], ce qui pourrait nous faire trancher pour l’hésitation. Toutefois suivant l’exemple de Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987: 143) nous avons préféré rendre compte de cette double interprétation en choisissant la *multi-transcription* et donc l’écriture “per la/l’a-la/l’a- l’arresto”. Les exemples sont nombreux; nous n’en présentons que quelques uns :

- contro /la, l’a-/ /la, l’a-/ l’avvicinamento”;
- “che è /al, all-/ all’ interno”;
- “/del, dell-/ dell’umanità”;
- “/nel, nell-/ nell’aria”;
- “gli iracheni /ah, ha, ha-/ sembrano hanno chiesto”; la présence d’un sujet pluriel renforce à notre avis l’interprétation “ha-”; cette hypothèse est soutenue par la présence de “sembrano” et le changement successif de

---

14 Le contexte exclut le sens “note musicale”.

planification opéré par “hanno”; mais le choix le plus difficile est entre “ah” hésitation et “ha” verbe avoir;

- “aggiunta di una scadenza a questa risoluzione e:/eh non vorrei suggerirle”;
- “si /eh, e-:/ ebbe”; un [e] avec allongement vocalique se confond parfaitement avec une hésitation.

## 5. Conclusion

Les problèmes concernant la perception et les doutes qui surviennent lors de la notation révèlent encore une fois, si besoin en est, la subjectivité de la transcription. La réflexion sur les différentes hypothèses concernant la notation et leur évaluation, offrent un apport indéniable et indispensable pour avancer dans la voie d’une représentation de plus en plus objective de l’oral. Certes, la transcription est et reste à ce jour une image estompée de l’oralité. Ceci étant, il est aisé de comprendre que paradoxalement la transcription ne pourra jamais atteindre le but qui est en même temps sa véritable raison d’être, à savoir : effacer le caractère éphémère et évanescent de l’oralité en la transformant en écrit. S’il est vrai que l’observation des transcriptions nous permet de “voir” ce que nos oreilles sont incapables d’entendre (cf. Meyer 1998), il est tout aussi vrai que jamais le texte transcrit ne saura être considéré comme l’équivalent du texte oral.

La possibilité de rendre l’exécution de la transcription plus aisée et plus rapide, grâce à un outil comme WinPitch, ne dissipe pas la complexité du problème. Au contraire, le recours à un logiciel capable d’aligner texte transcrit et texte oral correspondant, confirme l’impossibilité d’assimiler l’oral à l’écrit en transformant le parlé en écrit et révèle, chemin faisant, toute l’autonomie et le respect que mérite l’oralité.

## Bibliographie

- Altman J. (1994) “Error analysis in the teaching of simultaneous interpreting: A pilot study”, in *Bridging the Gap. Empirical Research in the Teaching of Simultaneous Interpreting*. Ed. by S. Lambert and B. Moser-Mercer, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, pp. 25-38.
- Atkinson J.M. and Heritage J. (1999) “Jefferson’s transcript notation”, in *The Discourse Reader*. Ed. by A. Jaworski and N. Coupland, London and New York, Routledge, pp. 158- 166.

- Barik H. (1971) "A description of various types of omissions, additions and errors encountered in simultaneous interpretation", *Meta*, XVI, pp. 199-210.
- Barik H. (1972) "Interpreters talk a lot among other things", *Babel*, 1/ XVIII, pp. 3-10.
- Barik H. (1973) "Simultaneous interpretation: temporal and quantitative data", *Language and Speech*, 16, pp. 237-270.
- Barik H. (1975) "Simultaneous interpretation: qualitative and linguistic data", *Language and Speech*, 18, pp. 272-297.
- Bilger M., Blasco M., Cappeau P., Pallaud B., Sabio F., Savelli M.-J. (1997) "Transcription de l'oral et interprétation. Illustration de quelques difficultés", *Recherches sur le français parlé*, 14, pp. 57-86.
- Blanche-Benveniste C. et Jeanjean C. (éd.) (1987) *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, INALF, Didier Erudition.
- Blanche-Benveniste C. (1997) *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Cecot M. (2001) "Pauses in simultaneous interpretation", *The Interpreters' Newsletter*, 11, E.U.T, pp. 63-85.
- Eggin S. and Slade D. (1997) *Analysing Casual Conversation*, Cassel, London and Washington.
- Falbo C. (1999) "Interprétation : une forme particulière d'oralité", *Revue française de linguistique appliquée*, IV/2, pp. 99-112.
- Gerver D. (1971) *Simultaneous and Consecutive Interpretation and Human Information Processing*, Social Science Research Council, Department of Psychology, University of Durham.
- Gerver D. (1974a) "The effects of noise on the performance of simultaneous interpreters: accuracy of performance", *Acta Psychologica*, 38, pp. 159-167.
- Gerver D. (1974b) "Simultaneous listening and speaking and retention of prose", *Quarterly Journal of Experimental Psychology*, 26, pp. 337-341.
- Gerver D. (1976) "Empirical studies of simultaneous interpretation: a review and a model", in *Translation. Application and research*. Ed. by R.W. Brislin, New York, Gardner Press, pp. 165-207.
- Gerver D. and Sinaiko H.W. (1978) *Language Interpretation and Communication*, New York and London, Plenum Press.
- Goldman-Eisler F. (1967) "Sequential temporal patterns and cognitive processes in speech", *Language and Speech*, 10, pp. 122-132.
- Goldman-Eisler F. (1972) "Segmentation of input in simultaneous translation", *Journal of psycholinguistic Research*, 2/1, pp. 127-140.

- Goldman-Eisler F. et Cohen M. (1974) "An experimental study of interference between receptive and productive processes relating to simultaneous translation", *Language and Speech*, 17, pp. 1-10.
- Lederer M. (1981) *La traduction simultanée*, Paris, Minard.
- Martin P. (2001) "Une méthode d'alignement texte-parole de grands corpus", in *Oralità nella parola e nella scrittura*. A cura di M. Margarito, E. Galazzi e M. Lebhar Politi, Torino, Edizioni Libreria Cortina, pp. 305-318.
- Meyer B. (1998) "What transcriptions of authentic discourse can reveal about interpreting", *Interpreting*, 3, pp. 65-83.
- Pöschhacker F. (1994) *Simultandolmetschen als komplexes Handeln*, Tübingen, Gunter Narr.
- Ochs E. (1999) "Transcription as theory", in *The Discourse Reader*. Ed. by A. Jaworski and N. Coupland, London and New York, Routledge, pp. 167-182.
- Oléron P et Nanpon H. (1964) "Recherche sur la traduction simultanée", *Journal de psychologie normale et pathologique*, 62, pp. 73-94.
- Ong W.J. (1986) *Oralità e scrittura: le tecnologie della parola*, Bologna, Il Mulino, trad. di A. Calanchi, rev. di R. Loretelli.
- Setton R. (1999) *Simultaneous Interpretation. A Cognitive-Pragmatic Analysis*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Stimoli L. (2001) *Interpretazione simultanea di un evento mediale. I funerali di Lady Diana in Italia, Austria, Germania e Spagna*, Trieste, SSLMIT, Unpublished dissertation.
- Straniero Sergio F. (1999) "The interpreter on the (talk) show", *The Translator*, 5/2, pp. 303-326.
- Straniero Sergio F. (2003) "Norms and quality in media interpreting: the case of formula one press-conferences", *The Interpreters' Newsletter*, 12, pp. 135-174.
- Straniero Sergio F. and Katan D. (2001) "Look who's talking", *The Translator*, 7/2, pp. 213-237.
- Traverso V. (1999) *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.